



## Règlement Sportif

### *La Fluctuat*

#### Article 1 – Date, Lieu, Public, Format

Les courses de *La Fluctuat* sont organisées par la Fédération Française de Natation.

*La Fluctuat* organise pour sa première édition en 2016, 3 épreuves :

- **La Poulbot** : une course d'eau libre **de 1250 m**

Cette épreuve est ouverte à toute personne de 16 ans et plus.  
Toutes les combinaisons sont autorisées.

Le départ est donné à 12h35 le dimanche 28 août 2016 au bassin de la Villette à Paris (19<sup>e</sup>).  
Inscription limitée à 300 participants.

- **La Zazou** : une course d'eau libre **de 3 km**

Cette épreuve est ouverte à toute personne de 18 ans et plus.  
Toutes les combinaisons sont autorisées.  
Inscription limitée à 300 participants.

Cette épreuve est aussi celle des **Championnats de France des Maîtres**.

Pour l'établissement du classement des CF, seules sont prises en compte les participations et les performances réalisées avec les combinaisons autorisées et homologuées par la FINA pour les épreuves officielles d'eau libre.

Le départ est donné à 10h30 le dimanche 28 août 2016 au Bassin de la Villette à Paris (19<sup>e</sup>).

- **L'Apache** : une course d'eau libre **de 5km**

Cette épreuve est ouverte à toute personne de 18 ans et plus.  
Toutes les combinaisons sont autorisées.  
Inscription limitée à 300 participants.

Le départ est donné à 12h30 le dimanche 28 août 2016 au bassin de la Villette à Paris (19<sup>e</sup>).

Pour toutes ces épreuves, les personnes non-licenciées présentent **un Certificat Médical de non contre-indication** de la pratique de la natation en compétition (de moins d'un an) et **une autorisation parentale pour les mineurs**.

Possibilité éventuelle de réaliser ce certificat sur le lieu de la course.



### Article 2 – Les inscriptions et droits d'engagement

Les inscriptions sont prises en compte exclusivement accompagnées du paiement d'un droit d'engagement de :

- **20 €** par nageur pour **la Poulbot**
- **30 €** par nageur pour **la Zazou**
- **40 €** par nageur pour **l'Apache**

+ le paiement éventuel d'un droit de participation FFN **de 6€** pour les non licenciés FFN  
+ les frais d'inscription et de sécurisation du paiement en ligne sur la plateforme d'inscription de **1,20 €**

Ces frais d'inscription donnent droit au **package du participant** comprenant à minima :

- Un bonnet de bain « Edition spéciale » *La Fluctuat*
- Le diplôme de participation à *La Fluctuat*
- Le tee shirt Collector *La Fluctuat*
- Le sac 1ère édition *La Fluctuat*

Les licenciés FFN renseignent leur numéro de licence lors de l'inscription sur le site dédié.

Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés.

Les inscriptions sont à remplir sur le site : <http://www.eaulibreffn.fr/> à partir du 10 juillet 2016 et au plus tard pour le mercredi 24 août 2016

**ATTENTION** : l'inscription est possible sur place, le samedi 27 août à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 et le dimanche 28 août 2016 de 09h30 à 11h, avec un tarif majoré de 5 € par participant, qu'il soit licencié ou non.

L'acceptation par l'organisation d'une licence spécifique (hors FFN ou FINA) n'entraîne pas automatiquement l'existence d'un classement lié à cette licence.

Le forfait n'est pas pénalisé. Toutefois, le droit d'engagement reste acquis.

### Article 3 – Marquage

A/ **Un numéro d'engagement**, TATOOS à « coller » soi-même, est **attribué à chaque engagé**. Les numéros sont à marquer sur les épaules, omoplates et les mains des nageurs au moment de l'appel sur le site de départ.

**Fin de la remise des dossards : TATOOS fournis.**

B/ **Transpondeurs électroniques** : **Chaque nageur laisse une pièce d'identité** et reçoit, la veille ou le matin de la course sur le site de départ, son numéro de dossard et un bracelet électronique d'identification.

Ce bracelet est restitué après la course sur le site d'arrivée dans l'espace de la zone d'Arrivée prévu à cet effet. **La pièce d'identité est restituée à l'issue de la course, lors du retour du bracelet électronique.**



#### Article 4 – Départ

A/ Les nageurs se rendent sur le site de départ, au Bassin de la Villette à Paris (19<sup>ème</sup>), par leur propre moyen de locomotion, et sous leur propre responsabilité.

B/ Le départ sera donné dans l'eau.

Les nageurs n'entrent dans l'eau que sur injonction du directeur de course.

Le départ est donné par le juge arbitre dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course de manière visible et auditive, et sans aucune possibilité de faux départ.

Toute tentative de faux départ entraîne la disqualification du nageur.

Les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité entraîne la disqualification du nageur, auteur de ces faits.

Les nageurs suivent le bateau pilote signalé par un drapeau jaune ou un gyrophare qui leur indique le meilleur parcours.

#### Article 5 – Sécurité dans l'eau

A/ La surveillance et la sécurité des courses sont assurées comme suit :

- PADDLE, KAYAKS et ENGINS A MOTEUR porteurs d'un fanion rouge et d'un panneau Danger pour la sécurité rapprochée.
- Fédération de Sauvetage et de secourisme, pour la sécurité et les secours.
- D'autres personnes volontaires peuvent être associées à la sécurité.

IMPORTANT : Tout autre barque ou bateau d'accompagnement doit se tenir en dehors des parcours et obéir strictement aux injonctions des bateaux officiels. L'itinéraire de la course étant strictement réservé à la manifestation, à l'exclusion des autres embarcations.

B/ Tout nageur qui voudra ou aura besoin d'aide fait signe en levant le bras, où l'embarcation la plus proche se porte au plus vite à son secours. Un nageur qui aura pris place dans une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, est considéré comme ayant abandonné et ne peut reprendre la course.

Le responsable de la sécurité de la course peut contraindre un nageur à abandonner et à monter sur une embarcation en cas de fatigue extrême manifeste ou dans le cas de dépassement du temps limite indiqué aux dispositions spécifiques de ces courses.

C/ L'arrivée

Le contrôle d'arrivée se fait au moyen du bracelet électronique. Les nageurs doivent impérativement toucher la plaque d'arrivée avec le bras muni du bracelet électronique et sortent par le ponton. Passant devant le juge à l'arrivée en place, les nageurs rendent ensuite leur(s) bracelet(s) électronique(s) dans la zone d'arrivée prévue à cet effet.



### Article 6 – parcours – temps limite

Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau.

Le parcours sera définitivement arrêté le matin de l'épreuve en fonction des courants. Il sera communiqué par le juge arbitre aux nageurs 15 minutes avant le départ de la course.

Le parcours doit être réalisé en un temps limite :

- de 1h 15 minutes maximum pour la Poulbot et la Zazou
- de 2h maximum pour l'Apache.

Tout nageur qui dépasse ce temps maximal, ou qui est au regard de la distance demeurant à parcourir, susceptible de le dépasser, sera arrêté. Il sera classé parmi les forfaits de l'épreuve.

### Article 7 – Classement, Podiums

Il est établi un classement licenciés et un classement non licenciés, pour chaque sexe et par course. Pour chacun de ces classements les trois premiers sont récompensés.

Le plus jeune et le plus âgé des participants sont aussi récompensés.

L'âge révolu du participant est pris en compte pour son classement.

Un classement du plus grand nombre de participants d'un club FFN est établi avec la remise **du Trophée du Comité Régional d'Ile-de-France**.

Ce trophée est accompagné de la remise d'un chèque **de 300€** à l'entité victorieuse. Une participation minimale de 8 nageurs effectifs pour un même groupement est requise pour la remise de ces deux trophées et des primes afférentes.

### Article 8 – Droit à l'image et acceptation du règlement

Chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de *La Fluctuat* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation à *La Fluctuat* implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement.



#### Article 9 – Règlement des litiges, restriction de participation, annulation de la course

Le Comité Organisateur se réserve le droit de régler, sans appel, avec le juge arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler la course (température de l'eau, surface du lac perturbée, vent, orage) sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

Le Directeur de course et/ou le Juge-Arbitre peuvent prendre toute décision, non expressément prévue au présent règlement, il peut notamment :

- refuser toute inscription qu'il jugera non-conforme
- s'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état physique d'effectuer la course
- arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course
- disqualifier et sortir de l'eau les concurrents ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou antisportifs.

#### Article 10 – Respect et adaptation du présent règlement

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposaient.

Les années d'âge devront être respectées selon le règlement.

Le temps de parcours affiché sur la zone d'arrivée est donné à titre informatif.

Seul le temps du chronométrage officiel est pris en compte.